

# Les promesses de Benkirane aux MRE

● La déclaration gouvernementale est porteuse d'espoir, en ce qui concerne la participation des MRE à la vie politique nationale ● Les observateurs qui suivent de près ce chantier en appellent à l'élaboration de lois organiques, qui permettent une participation effective des MRE



DNC À MADRID, AMAL BABA ALI

Le gouvernement de Benkirane redonnera-t-il aux Marocains résidents à l'étranger (MRE) la place qui leur échoit dans leur propre pays? C'est l'espoir que nourrissent bon nombre d'associations de défense des droits des MRE en Espagne. Selon la lecture faite par Jeffali Houari, président d'Adib Biladi, association basée en Catalogne, la déclaration gouvernementale est porteuse d'espoirs, en ce qui concerne la participation des MRE à la vie politique nationale. «Nous avons relevé avec grand intérêt les promesses de Benkirane de développer les articles 16, 17, 18 et 163 de la Constitution. Nous espérons que le chef du gouvernement concrétisera ses paroles en actions», commente Jeffali. Les articles précités, signalons-le, sont exclusivement dédiés à la promotion de la participation des Marocains du monde dans la vie politique nationale et leur valorisation dans leur pays d'accueil. Concrètement, l'article 17 stipule que «les Marocains résidents à l'étranger jouissent des droits de pleine citoyenneté, y compris le droit d'être électeurs et éligibles. Ils peuvent se porter candidats aux élections au niveau des listes et des circonscriptions électorales locales, régionales et nationales». Seulement, sur le terrain, la vérité est tout autre. Pour les observateurs, qui suivent de près ce chantier, le prochain pas devrait être celui de l'élaboration de lois organiques, qui traduisent cette volonté affichée de permettre aux MRE une pleine participation et non des demi-mesures, comme ce fut le cas lors des dernières élections où les MRE ont été appelés à voter par procuration. «C'est un long processus, mais il faut s'y attaquer dès maintenant, si le gouvernement est sérieux dans sa démarche de redonner confiance aux MRE», souligne Jeffali. En attendant, Jeffali et ses pairs estiment que le programme sectoriel du ministère en charge des MRE lèvera le

voile sur les vraies intentions du gouvernement en matière des droits des MRE. Pour cet autre acteur associatif, qui a préféré garder l'anonymat, les discours n'ont jamais été suivis d'actes dans ce dossier. «Il n'existe aucune volonté d'impliquer les MRE dans la chose politique marocaine. C'est loin d'être un problème de logistique, comme le prétendent les autorités marocaines. Si cela avait été le cas, comment par miracle ce problème n'a plus été de mise lors du référendum et que, quelques mois plus tard, les MRE ont été appelés à participer par procuration? Cela va à l'encontre des promesses mielleuses de rétablir les MRE dans leurs droits comme citoyens à part entière», s'insurge notre source. Autre bémol dans

**«C'est un long processus, mais il faut s'y attaquer dès maintenant, si le gouvernement est sérieux dans sa démarche».**

ce dossier, la mission très critiquée du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger (CCME). Certaines voix appellent à une reconsidération du travail du CCME pour le convertir en une institution transparente, capable de veiller sur les intérêts de ceux qu'elle représente. «Nous voulons des critères démocratiques pour l'élection de ses membres, que les associations actives dans les pays d'accueil soient impliquées et que la prise de décision soit collégiale. Le CCME doit disposer d'un programme élaboré et voté par ses membres. En somme, qu'il soit un mini-Parlement des MRE et non une coquille vide», recommande pour sa part Jeffali.